

## CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1615  
25 mai 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 25 MAI 2000, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU PAKISTAN, TRANSMETTANT LE TEXTE D'UNE DÉCLARATION FAITE PAR LE MINISTRE PAKISTANAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU SUJET DES RÉSULTATS DE LA SIXIÈME CONFÉRENCE D'EXAMEN DU TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES, QUI S'EST TENUE À NEW YORK DU 24 AVRIL AU 20 MAI 2000

Le Ministre pakistanais des affaires étrangères a fait une déclaration au sujet des résultats de la sixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui s'est tenue à New York du 24 avril au 20 mai 2000.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Munir **Akram**

**Déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères au sujet de  
la sixième Conférence d'examen du TNP, qui s'est tenue  
à New York du 24 avril au 20 mai 2000**

La sixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) s'est terminée à New York le 20 mai dernier. Alors qu'il avait participé en tant qu'observateur à toutes les précédentes conférences d'examen de ce traité, le Pakistan a décidé de ne pas assister à la sixième Conférence en raison de l'évolution des réalités nucléaires en Asie du Sud. Le Pakistan a néanmoins suivi de près les débats de la Conférence et a pris note du Document final, en particulier de l'engagement de principe qu'y ont pris les États dotés d'armes nucléaires parties au TNP d'éliminer leurs arsenaux nucléaires. Le Pakistan est disposé à participer aux efforts qui seront faits pour réaliser cet objectif à l'échelle mondiale sur une base non discriminatoire.

En invitant les États à respecter dans la pratique les dispositions du Traité d'interdiction complète des essais avant même que celui-ci n'entre en vigueur, la Conférence d'examen du TNP a apporté un concours constructif au renforcement de la règle établie en la matière. Le Pakistan, qui a voté pour le Traité d'interdiction complète des essais en 1996 et a proclamé un moratoire unilatéral sur les essais nucléaires en 1998, s'en tiendra à sa politique de modération et se conduira en État responsable.

Nous ne saurions accepter la position prise par la Conférence d'examen au sujet des essais nucléaires réalisés par l'Inde, puis le Pakistan, en mai 1998. Il importe de rappeler que, pendant plus de 20 ans, après le premier essai indien en 1974, le Pakistan s'est employé avec énergie à faire en sorte que l'Asie du Sud demeure exempte d'armes nucléaires. Il n'a pas introduit le premier dans la région des capacités d'armement nucléaire, ni n'a été le premier à effectuer des explosions nucléaires expérimentales. Alors que les essais nucléaires réalisés par l'Inde ont ébranlé la structure de la sécurité en Asie du Sud, les essais auxquels le Pakistan a procédé y ont rétabli l'équilibre stratégique. En conséquence, il faut reconnaître et maintenir la distinction entre les ambitions nucléaires de l'Inde et les contraintes imposées au Pakistan.

La force de dissuasion nucléaire du Pakistan est aujourd'hui un élément indispensable de sa doctrine de défense. Nos capacités nucléaires ne doivent servir qu'à dissuader nos adversaires de s'attaquer au Pakistan. Nous restons très conscients des inquiétudes de la communauté internationale au sujet de la non-prolifération. Nous sommes opposés à une course aux armements comme à l'introduction de systèmes d'armements susceptibles d'ébranler la structure de la sécurité dans notre région. De plus, le Pakistan s'en tient pleinement à son engagement de ne pas transférer de matières, d'équipements ou de technologies sensibles.

Optant pour une conduite diamétralement opposée à la politique pakistanaise de modération et de responsabilité dans le domaine nucléaire, l'Inde s'est lancée dans un programme ambitieux en vue d'un déploiement à grande échelle de forces nucléaires terrestres, aériennes et navales, ainsi qu'il ressort clairement du projet de doctrine nucléaire dévoilée par l'Inde en août 1999. L'Inde a aussi bien entrepris d'accroître massivement ses armes classiques.

Le Pakistan garde l'espoir que les États dotés d'armes nucléaires parties au TNP et la communauté internationale tout entière appuieront les propositions avancées par le Pakistan touchant un régime de modération stratégique, prévoyant l'imposition d'une retenue dans les

domaines nucléaire et classique et le règlement du problème ancien du Jammu-et-Cachemire, que le Conseil de sécurité de l'ONU a reconnu, dans sa résolution 1172 (1998), comme étant la cause fondamentale des tensions qui règnent dans la région. L'Inde doit absolument accepter la solution du dialogue afin de juguler ce grave problème et d'assurer ainsi durablement la paix et la sécurité en Asie du Sud.

Islamabad

Le 23 mai 2000

-----